

Un entrepreneur sur deux a pensé mettre la clef sous la porte avec la crise

Les entrepreneur·euse·s français·es ne sortent pas indemnes de la crise. Près d'un·e sur deux a hésité à arrêter son activité en 2020 à cause des confinements et des couvre-feux, selon une étude menée par Legalstart.

Temps de lecture : minute

18 décembre 2020

Frappé·e·s par des mois de confinements et de couvre-feux, de nombreux entrepreneur·euse·s français·es ne sortiront pas indemnes de cette année et s'inquiètent de leur avenir. Dans sa dernière enquête menée auprès de 800 dirigeant·e·s, [Legalstart](#) s'interroge sur leur santé et leur situation, pointant ainsi une réelle détresse pour une grande part d'entre eux.

Si tous les interrogés n'ont pas été affectés de la même manière, la moitié d'entre eux estiment avoir subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 50%. Un cinquième d'entre eux accusent une baisse de revenus de 20 à 50%. À l'inverse, une petite minorité (8%) a bénéficié de la situation et connu une croissance de son chiffre d'affaires.

Parmi les principales difficultés rencontrées par les entrepreneur·euse·s cette année, les problèmes de trésorerie arrivent en tête (56,9%) suivi du report des investissements (30%), des retards de paiement (29,2%) et de l'obligation de licencier (6%). Des données qui font écho aux mesures prises par le gouvernement pour donner un peu d'air aux entrepreneur·euse·s (PGE, fonds de solidarité), éviter les vagues de faillites et de licenciements (chômage partiel).



À lire aussi

Bouclier anti-faillite: les pistes pour sauver les entreprises en difficulté

Un peu plus d'un tiers des dirigeants interrogés ont d'ailleurs eu recours à une des aides proposées par le gouvernement, faisant principalement appel au fonds de solidarité (68%), au chômage partiel (34%) et au PGE (28%). Seuls 14% d'entre eux ont demandé à bénéficier d'une exonération de charges. Grâce à ces aides ou non, les entrepreneur·euse·s ont investi dans les technologies de l'information (22%), se sont lancé·e·s dans la vente en ligne (19%) et ont développé leur site (17%) pour tenter de limiter leurs pertes et rebondir une fois le déconfinement acté.

Les dirigeants solo sont plus optimistes

Malgré le soutien et la solidarité rencontrés pendant cette crise, celle-ci a plongé 13,5% des entrepreneur·euse·s possédant des salarié·e·s dans la dépression et 8,5% des dirigeants solo. Un résultat qui peut s'expliquer par la peur et l'angoisse de devoir licencier des employé·e·s et mettre en difficultés des familles entières. De mars à novembre 2020, le numéro

d'aide psychologique mis en place a d'ailleurs reçu plus de 3000 appels.

Au total, 45% d'entre eux ont pensé à arrêter leur activité pour retourner au salariat (35%) ou se tourner vers un autre secteur (24%). Aujourd'hui, 41% des chef·fe·s solo sont confiant·e·s en l'avenir contre 37% seulement pour les autres. Les débuts de l'année 2021 devraient rester compliqués pour certains secteurs avec le couvre-feux et d'autres faillites pourraient se produire.

Article écrit par Anne Taffin